

FAITS SAILLANTS DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE QUÉBÉCOISE

Source d'emplois « verts »

- Plus de 67 000 Québécois travaillent aujourd'hui pour l'industrie forestière, que ce soit en forêt, en usine ou en recherche et développement ;
- L'industrie forestière devra embaucher plus de 20 000 travailleurs d'ici 2020 autant pour concevoir de nouveaux produits que pour répondre à la demande grandissante de nos marchés ;
- Les emplois disponibles sont diversifiés, tant dans le secteur de l'aménagement forestier (abattage, débardage, etc.) de la gestion (ingénieurs forestiers), de la transformation du bois (technologues, mécaniciens, électriciens) que dans l'innovation (chimistes, biologistes, ingénieurs) ;
- Les emplois de qualité au sein de l'industrie forestière sont disponibles dans les grands centres et dans les régions.

Au cœur du développement durable

- Aujourd'hui, 90 % du territoire forestier québécois est certifié conformément à l'une des normes environnementales (FSC, CSA et SEP). Répondant aux exigences des marchés, les industriels ont su mettre en place et assurer une gestion durable de la ressource ;
- À elles seules, les papetières ont réduit leurs émissions de GES de 41 % par rapport à 1990, soit deux fois l'objectif québécois, grâce à une utilisation accrue de la biomasse forestière et à des mesures d'économie d'énergie dans les procédés de fabrication.
- Environ 2,7 millions tonnes de résidus sont été récupérés par l'ensemble des usines de pâtes, papiers et cartons et valorisés surtout pour la production d'énergie ainsi que la fertilisation agricole et sylvicole ;
- L'implantation de plusieurs mesures d'efficacité énergétiques et l'utilisation accrue de la biomasse forestière, l'amélioration des procédés de fabrication et la production de bioénergies sont quelques-unes des initiatives dans lesquels l'industrie papetière est engagée pour améliorer sa performance en matière de réduction des GES.
- L'optimisation des procédés et la réutilisation de la fibre est en croissance qui a pour résultat de faire accroître la quantité de fibre récupérée dans la chaîne d'approvisionnement.



Pilier économique

- L'impact économique de l'industrie forestière (15,6 G \$) dans l'économie québécoise est deux fois plus grand que celui de l'industrie minière (8,2 G \$) ;
- L'industrie forestière représente presque 3 % du PIB et est parmi les principales industries exportatrices du Québec. C'est également le principal moteur économique de plus de 200 municipalités québécoises ;
- Les activités de récolte et de première transformation génèrent à elles seules plus de 15 milliards \$ en activité économique chaque année.



QU'EST-CE QUE LA CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE ?

La certification forestière a pour objectif premier de réaliser une évaluation impartiale et volontaire des pratiques d'aménagement forestier durable. Mentionnons que les compagnies forestières font certifier leurs processus, et ce, sur une base volontaire dans une perspective d'amélioration continue des pratiques forestières. Les différentes normes de certification soit FSC, CSA ou SFI, se préoccupent surtout des grands critères reconnus du développement durable qui relèvent tant des aspects sociaux, économiques qu'environnementaux, notamment:

- Conservation de la diversité biologique;
- Maintien des habitats fauniques et de la diversité des espèces;
- Protection ou maintien de sites d'intérêt particulier (biologique et culturel);
- Maintien des sols et des ressources hydriques, y compris des zones riveraines adjacentes aux cours d'eau et aux lacs;
- Maintien de niveaux de récolte soutenus et régénération des superficies récoltées;
- Protection des territoires forestiers de la déforestation et de la conversion à d'autres usages;
- Absence de bois de sources illégales ou non autorisées;
- Droits et participation des Autochtones;
- Obligation de consulter et d'informer la population.




PASSEZ AU CARBONE
PROPRE